

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 janvier à vingt heures ; le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

28/12/2023

Présents : BECKER Cyrille, BERGER Delphine, TROSCZYNSKI Céline, ZIPPEL Floriane, ERHARD André, BENOIT Pierre et URBAN Michel

Absents excusés : Mélanie BECKER

Nombre de Procuration : 1 – Mélanie BECKER à Florianne ZIPPEL

Secrétaire de séance : Cyrille BECKER

DCM 003/2024 dénomination chemin rural n°6

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la procédure à suivre pour nommer une rue ou un chemin.
- Il propose au conseil municipal de nommer le chemin rural n° 6 : chemin des abeilles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 7 voix pour et 1 abstention et décide :

- De valider la nouvelle dénomination du chemin rural n°6 par « chemin des abeilles »
- D'autoriser M. Le Maire à officialiser cette dénomination.

Fait à RAVILLE, le 05/01/2024

Conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN




Le secrétaire de séance
Cyrille BECKER

